**Accord de codirection de thèse Intra universitaire**

**AU SEIN DE :**

L’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, Située : 12 Place du Panthéon 75231 PARIS Cedex 05

Au nom de l’Ecole doctorale de philosophie dirigé par M. Laurent Jaffro.

Prend acte des éléments suivant :

# Article 1

Au sein de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s’engage une collaboration en vue de permettre à :

NOM Prénom doctorant, résidant adresse doctorant

De préparer une thèse matière sur le sujet suivant :

Intitulé du sujet

# Article 2

La co-direction, conclue pour l’ensemble de la durée de la thèse, sera assurée :

Madame/Monsieur Nom de la directrice ou du directeur de thèse

Taux d’encadrement XXXXXXX%

Madame/Monsieur Nom de la directrice ou du directeur de thèse

Taux d’encadrement XXXXXXX%

Les deux directeurs de thèse s’engagent à exercer pleinement et conjointement, auprès du doctorant, les compétences qui leur sont attribuées et à respecter la charte des thèses en vigueur dans l’établissement.

# Article 3

Les résultats obtenus feront l’objet de publication et de communication sous le nom des deux directeurs de thèse.

# Article 4

Toute modification de cette convention s’effectuera par voie d’avenant, en deux exemplaires, signés des parties.

Chaque partie peut résilier la présente convention pour tout motif d'intérêt général dûment exposé par écrit. La résiliation prendra effet trois mois après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre partie. Les parties s'efforceront de mettre un terme à leurs actions conjointes dans les meilleures conditions possibles.

# Article 6

Tout litige qui pourra naître suite à la mise en œuvre du présent acte sera réglé par accord amiable entre les parties.

Fait à Paris le date

**L’Ecole Doctorale de philosophie 280 :**

**M/Mme Prénom NOM** **M/Mme Prénom NOM**

Directeur de thèse Directeur de thèse

**M/Mme Prénom NOM**

Le doctorant